

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 2790**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

BEES : Brevet d'état d'éducateur sportif deuxième degré option Pentathlon moderne

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé des sports et de la jeunesse Modalités d'élaboration de références : CPC des métiers du sport et de l'animation.	Directeur régional de la jeunesse et des sports, Ministère chargé des sports et de la jeunesse

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

335 Animation sportive, culturelle et de Loisirs

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

**L'éducateur sportif deuxième degré de pentathlon moderne exerce en autonomie son activité d'encadrement, en utilisant le support technique du pentathlon moderne dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable au plan pédagogique, technique et logistique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il a la responsabilité pleine et entière du suivi financier et politique du projet de la structure.**

*1- Il encadre des pratiquants confirmés et des cadres :*

Il prépare un ou plusieurs pentathlètes pour des compétitions de niveau national ou international.

Il encadre et conseille les athlètes durant les compétitions.

Il conseille et oriente les pratiquants et les cadres dans l'appropriation des contenus réglementaires du pentathlon moderne

*2- Il encadre des activités complexes d'entraînement et de formation*

Il réalise la détection de jeunes, les conseille et les prépare à une pratique exigeante à la fois dans chaque discipline du pentathlon et dans le pentathlon lui-même.

Il gère des programmes d'entraînement et de perfectionnement technique, notamment pour des pentathlètes de haut-niveau.

Il entraîne des pentathlètes de niveau national et international.

Il apporte son expertise technique et pédagogique dans sa discipline aux éducateurs des clubs et aux dirigeants associatifs

Il forme des cadres fédéraux et participe à la formation, au perfectionnement et à l'évaluation des diplômés d'Etat.

*3- Il conçoit le projet de la structure et la dirige :*

Il met en œuvre des stratégies globales de développement de sa structure et du pentathlon moderne, dont il assume tous les aspects.

Il assure la direction technique et opérationnelle de la structure.

#### **Capacités et compétences attestées :**

1

Réaliser le suivi individualisé des athlètes, en vue de la performance.

Gérer la dynamique de groupe, les situations difficiles.

Maîtriser tous les aspects réglementaires du pentathlon moderne et les contraintes associées.

2

Maîtriser les spécificités des disciplines constitutives du pentathlon moderne et leurs interactions réciproques dans le cadre de la réglementation.

Maîtriser les différents facteurs liés à l'optimisation de la performance en pentathlon moderne.

Mettre en place, coordonner et animer des programmes d'entraînement de sportifs de haut-niveau.

Concevoir, conduire et évaluer des séances de perfectionnement et d'entraînement adaptées au niveau et aux potentialités du pentathlète.

Concevoir des programmes d'entraînement et leur planification, en fonction des objectifs poursuivis dans le cadre de cycles pouvant être pluriannuels.

Concevoir, organiser et mettre en œuvre des programmes de formation de cadres en pentathlon moderne.

Mettre en œuvre les techniques et processus d'ingénierie de formation.

3

Maîtriser tous les aspects du règlement et de ses contraintes.

Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des projets globaux de pratique et de développement du pentathlon moderne et des structures de pentathlon moderne.

Organiser et coordonner une équipe d'intervenants techniques, médicaux et para-médicaux dans le cadre de la pratique de haute performance.

Organiser des compétitions en maîtrisant toutes les composantes.

Négocier des moyens matériels, techniques et financiers avec les décideurs locaux.

Entretenir des relations partenariales avec les institutions.

Garantir une éthique sportive en mettant en place des moyens de lutte contre le dopage et contre toute forme de tricherie.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'éducateur sportif exerce son activité dans le cadre de structures privées relevant du secteur associatif ou marchand, dans le cadre de la fonction publique territoriale ou d'Etat ou au titre de travailleur indépendant (enseignement à des particuliers ou à des groupes). Il peut être amené à travailler auprès de plusieurs employeurs.

Entraîneur-éducateur sportif ou enseignant ou entraîneur de pentathlon moderne Conseiller territorial des APS (sur concours).

Professeur de sport (sur concours).

### Codes des fiches ROME les plus proches :

G1204 : Éducation en activités sportives

### Réglementation d'activités :

L'activité de l'éducateur sportif est soumise à l'application de l'article L 363-1 du code de l'éducation qui prévoit la possession de certifications spécifiques parmi lesquelles figure le BEES.

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composants de la certification :

Pré-requis : Titulaire du BEES premier degré dans l'option depuis au moins 2 ans.

Partie commune à l'ensemble des options du diplôme BEES deuxième degré :

- trois épreuves écrites composées d'une épreuve de culture générale sur le sport ; d'une épreuve relative à l'optimisation de la performance ; d'une composition portant sur la formation des cadres ou la promotion des activités physiques et sportives.
- trois épreuves orales composées d'une interrogation portant sur le sport dans son environnement socio-économique et juridique ; d'une question portant sur les sciences biologiques et humaines appliquées au sport ; d'une épreuve de langue vivante (anglais, allemand, espagnol ou italien).
- une épreuve au choix du candidat parmi : une épreuve orale de gestion ; une épreuve pratique portant sur le traitement informatique de données.

Partie spécifique à l'option pentathlon moderne :

L'examen :

- Epreuve générale composée d'un écrit pouvant comporter plusieurs questions et portant sur tous les problèmes de la pratique de haut niveau en pentathlon moderne : les bases biochimiques et physiologiques de l'entraînement, le profil du pentathlète de haut niveau, la détection des espoirs du pentathlon moderne, la formation des cadres, la programmation et dosage de l'entraînement ; d'un oral portant sur les instances nationales et internationales régissant le pentathlon moderne et la réglementation technique des épreuves.
- Epreuve pédagogique composée d'une épreuve d'organisation, présentation écrite et conduite d'une séance d'information à l'intention de futurs éducateurs réunis en stage. Cette séance prendra la forme d'un exposé en salle, cernant tous les problèmes d'entraînement et de technique, en utilisant éventuellement des matériels pédagogiques appropriés ; d'un entretien avec le jury portant sur la préparation et la présentation d'un rapport, établi au préalable, exposant les idées du candidat sur l'organisation et la conception d'un stage de pentathlon moderne ou d'un stage de formation de cadres régionaux ou d'un sujet de recherche approuvé par la direction technique nationale. Ce document pourra avoir été réalisé au cours d'un stage dirigé par le candidat.
- Epreuve technique :

Si les candidats ont réalisé une performance dans cette discipline sportive dans les douze dernières années, au cours d'une épreuve organisée sous l'égide de la Commission nationale de pentathlon moderne ou de l'Union internationale de pentathlon moderne et biathlon (UIPMB) - la note sera fonction des points réalisés en compétitions de niveau national ou de niveau international. L'obtention de la note de la prestation physique ne pourra se faire sans la présentation d'un justificatif délivré par la Commission nationale de pentathlon moderne (pour les candidats français) et par un représentant de l'Union internationale de pentathlon moderne et de biathlon (pour les éventuels candidats étrangers).

Pour les candidats ne bénéficiant pas de la note affectée à leur performance en compétition conformément à l'alinéa précédent, une prestation comportant la réalisation de deux épreuves : une épreuve à caractère énergétique (natation 200 mètres nage libre ou course 2 000 mètres piste) au choix du candidat ; une épreuve à caractère technique : escrime (leçon individuelle à l'épée)

Le diplôme est délivré au candidat ayant obtenu ces deux parties de certification.

### Validité des composants acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	

Par candidature individuelle	X	<p>Partie commune : - le directeur régional de la Jeunesse et des Sports ou son représentant, membre du corps de l'inspection de la Jeunesse et des Sports, ou directeur départemental de la Jeunesse et des Sports, ou directeur d'un établissement public d'enseignement relevant du ministère chargé des Sports, président ;</p> <p>- le président du comité régional olympique et sportif (CROS) ou son représentant ;</p> <p>- un ou plusieurs membres du corps de l'inspection de la Jeunesse et des Sports ;</p> <p>- un ou plusieurs cadres techniques et pédagogiques relevant du ministère chargé des Sports ;</p> <p>- une ou plusieurs personnalités qualifiées.</p> <p>Partie spécifique :</p> <p>- le directeur régional de la Jeunesse et des Sports ou le membre du corps de l'inspection de la Jeunesse et des Sports chargé par le ministère de la coordination nationale de l'option sportive, ou son représentant, président ;</p> <p>- un représentant de la(des) fédération(s) sportive(s) concernée(s) par l'option pentathlon moderne, titulaire(s) de la délégation instituée à l'article 17 de la loi du 16 juillet 1984 modifiée, ou son représentant ;</p> <p>- le directeur technique national de la fédération sportive concernée par l'option pentathlon moderne, fédération titulaire de la délégation instituée à l'article 17 de la loi du 16 juillet 1984 modifiée, ou son représentant ;</p> <p>- un ou plusieurs cadres techniques et pédagogiques relevant du ministère chargé des Sports ;</p> <p>- une ou plusieurs personnalités qualifiées, un ou plusieurs représentants d'une organisation de professionnels de l'enseignement dans l'option pentathlon moderne.</p> <p>Tout jury est composé d'au moins un quart de représentants qualifiés des professions, pour moitié employeurs et pour moitié salariés.</p>
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS****ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

Certifications reconnues en équivalence :  
Diplôme d'Etat supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité 'performance sportive', mention 'pentathlon moderne'  
(arrêté du 29 juin 2009 - JO du 9 juillet 2009)

**Base légale****Référence du décret général :**

Décret n°91-260 du 7 mars 1991 modifié

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 30 novembre 1992 modifié Arrêté du 14 décembre 1994 (option)

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

Décret n° 2002-615 du 26 avril 2002

**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :**

Ministère des Sports Onisep

Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ)

CARIF

<http://www.sports.gouv.fr/index/metiers-et-formations/reglementation/la-reglementation-des-diplomes/>

**Lieu(x) de certification :****Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**